

23 MAI 2017

N/Réf. : BA/FF

CARPENTRAS, le 22 mai 2017

Objet :

SDA Malemort du Comtat.

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Mairie de Malemort du Comtat
52, avenue du Docteur Tondut

84570 MALEMORT DU COMTAT

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En date 11 mai 2017, le syndicat Rhône Ventoux a déposé en mairie la note complémentaire relative au schéma directeur d'assainissement de la commune de Malemort Du Comtat. Le 23 mai 2017, le résumé non technique de la note complémentaire, comme nous l'avions stipulé dès l'ouverture de l'enquête publique, a également été adressé en mairie, ainsi qu'une version dématérialisée pour que la commune puisse la mettre à disposition sur son site internet.

Les investigations complémentaires au diagnostic du système d'assainissement ont été ciblées grâce à l'analyse des données réalisée dans les phases préalables.

Nous avons donc réalisé une campagne de fumigation de l'ensemble du réseau de la commune pour identifier les toitures et grilles de pluvial raccordées au réseau d'assainissement, ainsi qu'une campagne d'inspection télévisuelle pour identifier les anomalies structurelles du réseau.

Les résultats de ces campagnes nous ont permis de hiérarchiser dans un programme de travaux :

- Les travaux correctifs à faire sur le réseau, classés en différentes priorités en fonction de leurs importances.
- Le programme de travaux d'extension de la collecte,
- Le programme de travaux de mise à niveau du traitement des eaux usées.

Concernant ce dernier point, le présent rapport présente deux scénarii. Au vu des problématiques de mise à niveau de cette unité de traitement, le syndicat Rhône Ventoux souhaiterait un classement en zone réservée dans le PLU, en cours de révision, des parcelles A 64-65-66-67.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués.

LE PRESIDENT,

Jérôme BOULETIN

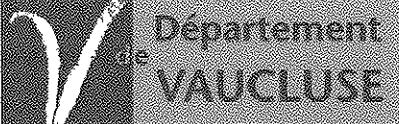


SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA RÉGION RHÔNE-VENTOUX *

SIEGE : 595, chemin de l'Hippodrome - 84200 Carpentras - TEL : 04 90 60 81 81 - FAX : 04 90 63 52 95 - COURRIEL : contact@rhone-ventoux.fr
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE SOUS FORME IMPERSONNELLE A : Monsieur le Président - CS 10022 - 84201 Carpentras Cedex





<p>DEPARTEMENT DE VAUCLUSE</p> <p>Commune de MALEMORT DU COMTAT</p>	 <p>RHÔNEVENTOUX</p> <p>Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux 595, chemin de l'hippodrome BP 22 84201 CARPENTRAS Cedex</p>
<p>Région</p>  <p>Provence-Alpes-Côte d'Azur</p>	 <p>agence de l'eau Provence-Alpes-Côte d'Azur</p> <p>Agence de l'eau du bassin de l'Estérel, du développement et de l'aménagement durable</p>
<p>Affaire – SRV-Malemort-SDA-2016</p>	 <p>Département de VAUCLUSE</p>

**Note Complémentaire
au Schéma Directeur d'Assainissement
de MALEMORT DU COMTAT**

Résumé non technique



SOMMAIRE

Le Schéma directeur d'assainissement des eaux usées :	3
Investigations complémentaires : (au diagnostic du système d'assainissement).....	3
Programme de travaux:.....	3
Conclusion :	4

Le Schéma directeur d'assainissement des eaux usées :

La note complémentaire porte essentiellement sur les investigations de terrains n°2 et sur le programme de travaux n°4

Rappel :

L'étude se décompose en 4 grandes parties :

- 1- L'état initial : recueil et analyse des données
- 2- Le diagnostic du système (collecte – desserte – traitement)
- 3- le zonage d'assainissement
- 4- Le programme de travaux

Investigations complémentaires : (au diagnostic du système d'assainissement)

Cette partie présente les investigations complémentaires réalisées sur le système d'assainissement et l'analyse des données collectées ont permis de cibler : **des zones du réseau à investiguer de manières plus pousser.**

- ~ **Nous avons réalisé**
 - une campagne de fumigation sur l'ensemble du réseau communal pour identifier les toitures et grilles d'eaux pluviales raccordées au réseau d'assainissement.
- ~ **Une campagne d'inspections des réseaux est en cours par robot caméra pour identifier les anomalies structurels du réseau.**

Ces résultats sont analysés et présentés dans la note complémentaire.

Programme de travaux:

Les investigations réalisées sur le réseau d'assainissement de la commune de Malemort nous permettent de définir les actions correctives à réaliser et aussi de les prioriser en fonction du degré de dégradation constaté.

- Le programme de travaux correctif est classé par priorité et hiérarchisé en fonction de la gravité des dysfonctionnements et des besoins de la commune.

Priorité 1 – travaux correctif de non-conformité (élimination des intrusions d'eaux claires parasites nappes, sources, eaux de pluies ...)

Priorité 2 – travaux correctif majeur, réseau présentant des dysfonctionnements d'écoulement et une dégradation structurelle avancée.

Priorité 3 – travaux correctif mineur, réseau présentant de léger dysfonctionnement structurel pouvant se dégrader, réseau à surveiller ou à renouveler dans le cadre d'opération groupée.

➤ Le programme de travaux d'extension de la collecte :

Ce programme de travaux est réalisé en fonction du Plan Local d'Urbanisme, lors des différentes réunions de travail entre le Syndicat la Mairie et les bureaux d'études, il a été identifié différentes zones à raccorder :

- Secteur urbanisé en zone U, actuellement non desservie par un réseau d'assainissement

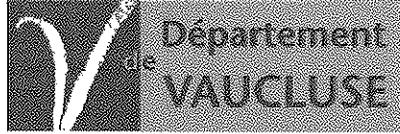
➤ Le programme de travaux de mise à niveau du traitement des eaux usées :

Deux scénarios sont présentés pour mettre à niveau le traitement des charges hydraulique et polluantes actuelles et futures.

- Réhabilitation en lieu et place
- Création d'une nouvelle unité de traitement sur un ensemble de parcelle présentant moins de contraintes environnementale. La zone la plus favorable est composée des parcelles n° 64-65-68-67 d'une superficie de 2 960 m²

Conclusion :

Au vu de la problématique de mise à niveau du traitement des eaux usées de la station d'épuration de Malemort du Comtat, le Syndicat Rhône Ventoux souhaiterait un classement des parcelles 64-65-68-67 section A en zone réservée.

<p>DEPARTEMENT DE VAUCLUSE Commune de MALEMORT DU COMTAT</p>	 <p>RHÔNEVENTOUX</p> <p>Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux 595, chemin de l'hippodrome BP 22 84201 CARPENTRAS Cedex</p>
<p>Région</p>  <p>Provence-Alpes-Côte d'Azur</p>	 <p>agence de l'eau RHÔNEVENTOUX</p> <p>Agence de l'eau du bassin de l'Iséou, du Verdon et de l'Ardeche et de l'anté-département des Alpes</p>
<p>Affaire – SRV-Malemort-SDA-2016</p>	 <p>Y Département de VAUCLUSE</p>

**Note Complémentaire
au Schéma Directeur d'Assainissement
de MALEMORT DU COMTAT**

Résumé non technique



SOMMAIRE

Le Schéma directeur d'assainissement des eaux usées :	3
Investigations complémentaires : (au diagnostic du système d'assainissement).....	3
Programme de travaux:.....	3
Conclusion :	4

Le Schéma directeur d'assainissement des eaux usées :

La note complémentaire porte essentiellement sur les investigations de terrains n°2 et sur le programme de travaux n°4

Rappel :

L'étude se décompose en 4 grandes parties :

- 1- L'état initial : recueil et analyse des données
- 2- Le diagnostic du système (collecte – desserte – traitement)
- 3- le zonage d'assainissement
- 4- Le programme de travaux

Investigations complémentaires : (au diagnostic du système d'assainissement)

Cette partie présente les investigations complémentaires réalisées sur le système d'assainissement et l'analyse des données collectées ont permis de cibler : des zones du réseau à investiguer de manières plus pousser.

- Nous avons réalisé
 - une campagne de fumigation sur l'ensemble du réseau communal pour identifier les toitures et grilles d'eaux pluviales raccordées au réseau d'assainissement.
- Une campagne d'inspections des réseaux est en cours par robot caméra pour identifier les anomalies structurels du réseau.

Ces résultats sont analysés et présentés dans la note complémentaire.

Programme de travaux:

Les investigations réalisées sur le réseau d'assainissement de la commune de Malemort nous permettent de définir les actions correctives à réaliser et aussi de les prioriser en fonction du degré de dégradation constaté.

- Le programme de travaux correctif est classé par priorité et hiérarchisé en fonction de la gravité des dysfonctionnements et des besoins de la commune.

Priorité 1 – travaux correctif de non-conformité (élimination des intrusions d'eaux claires parasites nappes, sources, eaux de pluies ...)

Priorité 2 – travaux correctif majeur, réseau présentant des dysfonctionnements d'écoulement et une dégradation structurelle avancée.

Priorité 3 – travaux correctif mineur, réseau présentant de léger dysfonctionnement structurel pouvant se dégrader, réseau à surveiller ou à renouveler dans le cadre d'opération groupée.

➤ Le programme de travaux d'extension de la collecte :

Ce programme de travaux est réalisé en fonction du Plan Local d'Urbanisme, lors des différentes réunions de travail entre le Syndicat la Mairie et les bureaux d'études, il a été identifié différentes zones à raccorder :

- Secteur urbanisé en zone U, actuellement non desservie par un réseau d'assainissement

➤ Le programme de travaux de mise à niveau du traitement des eaux usées :

Deux scénarios sont présentés pour mettre à niveau le traitement des charges hydraulique et polluantes actuelles et futures.

- Réhabilitation en lieu et place
- Création d'une nouvelle unité de traitement sur un ensemble de parcelle présentant moins de contraintes environnementale. La zone la plus favorable est composée des parcelles n° 64-65-68-67 d'une superficie de 2 960 m²

Conclusion :

Au vu de la problématique de mise à niveau du traitement des eaux usées de la station d'épuration de Malemort du Comtat, le Syndicat Rhône Ventoux souhaiterait un classement des parcelles 64-65-68-67 section A en zone réservée.